

L'option cinéma audiovisuel

2 h par semaine à partir de la classe de 2^{de}

Partie pratique

Manipulation du matériel (caméras, micros, bancs de montage) pour mettre en oeuvre les techniques étudiées en réalisant de petits exercices ; élaboration de courts-métrages.

Partie théorique et artistique

Approche globale des genres et des courants cinématographiques, analyse de films et de techniques audiovisuelles, participation à des festivals, projections de films.

Une option facultative au baccalauréat

Pour toutes les filières : une épreuve orale avec un coefficient 2. Seuls les points > 10 sont comptabilisés.

Pourquoi choisir cette option ?

- pour se faire plaisir
- pour faire une option artistique
- pour enrichir sa culture
- pour développer des compétences différentes
- pour préparer une orientation et un projet professionnel
- pour obtenir des points supplémentaires au bac

